



# ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

## Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

Les activités de construction aideront l'Île-du-Prince-Édouard à surmonter la récession, puisque plus de 300 nouveaux emplois seront créés en 2009 et 2010. Un bond dans la construction d'habitations en 2009 et les activités visant les infrastructures gouvernementales fournissent un élan actuellement. En 2010, les travaux visant les infrastructures gouvernementales aideront à compenser les pertes d'emploi dans la construction résidentielle au moment où les mises en chantier commenceront à baisser. Tout compte fait, les gains d'emploi dans le secteur non résidentiel font plus que compenser les emplois perdus dans la construction résidentielle.

Cependant, les possibilités ne sont pas les mêmes pour tous les métiers et professions de la construction. La nature du travail fera en sorte que seul un petit groupe de travailleurs qualifiés des métiers de la construction industrielle et du génie civil (p. ex., les conducteurs d'équipement et les camionneurs) profiteront des possibilités d'emploi, tandis que les travailleurs d'autres métiers pourront être touchés par des pertes d'emploi dans le secteur de l'habitation. Certains travailleurs de métier auront les compétences et l'expérience nécessaires pour se déplacer vers d'autres secteurs de la construction afin de chercher du travail.

Les marchés s'affaibliront et l'emploi baissera en 2011 et 2012 lorsque les mesures de stimulation fiscales prendront fin et que les grands projets seront terminés. Plus tard dans la période de prévision, la croissance reprendra à un rythme modéré et les marchés de la construction regagneront le terrain perdu, de sorte qu'en 2017, le nombre total d'emplois sera tout juste supérieur à celui de 2008.

Les conditions des marchés, qui sont serrées actuellement pour un certain nombre de métiers de la construction industrielle et du génie civil, se détendront en 2011. Autrement, les marchés dans la province seront généralement équilibrés jusqu'à plus tard dans la période de prévision. L'Île-du-Prince-Édouard, comme la Nouvelle-Écosse, évitera la volatilité généralisée qui touchera le secteur de la construction au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

Parmi les défis auxquels feront face les recruteurs et les intervenants du secteur de la construction, l'un des plus importants sera le risque de perdre des travailleurs qualifiés qui pourraient trouver de l'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador à court terme et au Nouveau-Brunswick à plus long terme. Vers la fin de la période de prévision, le défi sera plutôt de remplacer les travailleurs qui prendront leur retraite. Même une croissance annuelle modérée de l'emploi d'environ 3 % pendant la période de 2015 à 2017 exigera des efforts sur le plan de la concurrence. La main-d'œuvre totale de la province restera largement inchangée à ce moment-là, et le secteur devra attirer de nouvelles recrues d'un bassin décroissant de jeunes. Ce défi se posera pour tous les métiers et professions, étant donné que les travailleurs dotés des compétences et de l'expérience nécessaires pour exécuter les travaux liés à la construction résidentielle se partageront la plus grande part des nouveaux emplois, tandis que les travailleurs plus âgés exerçant des professions clés se prépareront à partir à la retraite.

Les départs à la retraite augmenteront de façon constante pendant la période de prévision; c'est ainsi qu'environ 1 000 travailleurs devront être remplacés pendant la période de 2009 à 2017. Si on exclut la hausse de l'emploi en 2009 et 2010, qui est attribuable aux programmes d'infrastructure visant à stimuler l'économie, le nombre total d'emplois restera relativement inchangé pendant toute la période de prévision, puisqu'en 2017, environ 100 nouveaux emplois auront été créés par rapport à 2008.

Le tableau au verso présente les cotes d'équilibre des marchés pour les métiers et professions à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les mesures sectorielles et gouvernementales de soutien déjà mises en place pour le secteur de la construction devront être maintenues pendant toute la période. Ce soutien est essentiel pour que le secteur soit en mesure de relever les défis liés à la mobilité accrue, au remplacement des travailleurs qualifiés qui partent à la retraite et à l'amélioration des compétences.

## COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS POUR LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	3	3	3	3	4	4	4
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4
Électriciens (y compris industriels et de réseaux électriques)	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	4	3	3	3	3	3	3	4
Peintres et décorateurs	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
Plombiers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	2	4	3	2	2	3	3	3	3	3
Conducteurs de camion	3	4	4	3	3	3	4	4	4	4

Source : Conseil sectoriel de la construction.

### COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : [www.previsionsconstruction.ca](http://www.previsionsconstruction.ca). Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Construire l'avenir, Évaluation du marché du travail de la construction au Canada atlantique de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse [www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org) plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

**Conseil sectoriel de la construction**  
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150  
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9  
 Tél. : 613-569-5552  
 Téléc. : 613-569-1220  
[info@csc-ca.org](mailto:info@csc-ca.org)

Avril 2009